

Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée BAR-TH-129,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

A/ BAR-TH-129 (v.A17.2): Mise en place d'une pompe à chaleur (PAC) de type air/air

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : .....
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : .....
Référence de la facture : .....
*Pour les personnes morales : nom du site des travaux ou nom de la copropriété : .....
*Adresse des travaux : .....
Complément d'adresse : .....
*Code postal : .....
*Ville : .....

*Bâtiment résidentiel existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération : ◻ OUI ◻ NON
*Type de logement : ◻ Maison individuelle ◻ Appartement
*Surface chauffée (m²) : .....

*SCOP : .....
NB : pour une PAC air/air, le coefficient de performance saisonnier SCOP doit être supérieur ou égal à 3,9.

A ne remplir que si les marque et référence de la pompe à chaleur ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
*Marque : .....
*Référence : .....